

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



S'adapter à une nouvelle réalité : tendances des besoins des entreprises en matière d'équipement de protection individuelle depuis décembre 2020

par Patrick Ndolo

Date de diffusion : le 19 avril 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



S'adapter à une nouvelle réalité : tendances des besoins des entreprises en matière d'équipement de protection individuelle depuis décembre 2020

par Patrick Ndolo

Le début de la pandémie de COVID-19 a engendré une demande sans précédent d'équipement de protection individuelle (EPI) dans le monde entier, ce qui a donné lieu à une incertitude quant à l'approvisionnement et aux réserves d'EPI. Diverses lignes directrices en matière de santé publique limitant les activités des entreprises ont été mises en œuvre dans tout le pays pour freiner la propagation de la COVID-19. En février 2021, pour permettre la relance de l'économie, certaines des restrictions mises en place ont été assouplies à divers degrés dans tout le pays. L'Enquête sur l'équipement de protection individuelle (EEPI) dresse un portrait de la demande et de l'offre d'EPI au Canada, ce qui permet aux décideurs de répondre aux besoins changeants des entreprises canadiennes. Le présent article porte sur l'évolution de la demande et de l'offre d'EPI des entreprises du secteur privé au moyen des données de l'EEPI de février 2021.

La demande d'EPI des entreprises qui en avaient besoin ou qui s'attendaient à en avoir besoin a été stable en février. Un bien plus grand nombre d'entreprises sont moins préoccupées par une pénurie d'EPI qui sont essentiels pour elles, et ce sont les entreprises québécoises qui sont les moins préoccupées. Parmi les entreprises qui s'attendent à une pénurie d'EPI, la disponibilité insuffisante de produits ou de matériel chez les fournisseurs demeure la principale cause de préoccupation en ce qui concerne une pénurie de n'importe quel type d'EPI dont elles ont besoin.

Les besoins des entreprises en équipement de protection individuelle sont inchangés depuis décembre 2020

Un peu moins des deux tiers (66,1 %) des entreprises ont indiqué qu'elles avaient besoin ou prévoyaient avoir besoin d'EPI pour exercer leurs activités en respectant les lignes directrices de santé publique liées à la COVID-19. Cela est pratiquement inchangé par rapport à décembre 2020 (66,9 %).

Les demandes d'EPI dans les différents secteurs de l'économie continuent de varier. Les entreprises du secteur des services ont été les plus susceptibles de demander de l'EPI; plus des trois quarts des entreprises des services d'enseignement (92,1 %), des soins de santé et d'assistance sociale (84,3 %), du commerce de détail (84,0 %) et de l'hébergement et des services de restauration (79,5 %) ont demandé de l'EPI, comparativement à moins de la moitié des entreprises de services professionnels, scientifiques ou techniques (41,9 %) et de l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse (27,7 %).

Un peu moins des trois quarts (74,6 %) des entreprises qui ont indiqué avoir besoin d'EPI ont besoin d'au moins 4 des 14 types d'EPI couverts par cette enquête¹. Tout comme en décembre 2020, les entreprises étaient plus susceptibles d'avoir besoin d'EPI pour le nettoyage et la désinfection des surfaces, ainsi que des masques et des gants. À l'exception des masques chirurgicaux, dont la demande a augmenté depuis octobre 2020, il y a eu peu de changements dans la distribution de la plupart des articles d'EPI demandés parmi les entreprises qui en ont besoin, et les équipements les plus demandés étaient les désinfectants pour les mains (93,2 %), les désinfectants (77,6 %),

1. Ils comprennent : désinfectant, lingettes désinfectantes, blouses jetables, lunettes de protection, visières de protection, désinfectant pour les mains, gants en nitrile, gants non médicaux, masques non médicaux, respirateurs, blouses réutilisables, couvre-chaussures/bottes, masques chirurgicaux et thermomètres.

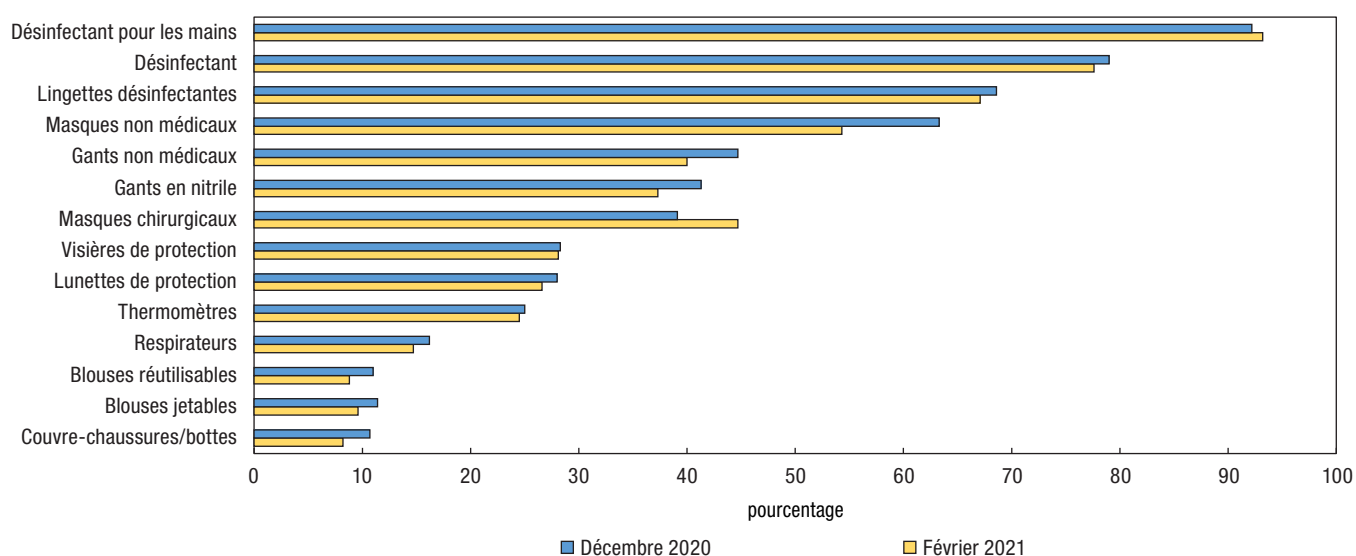
StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



les lingettes désinfectantes (67,1 %), les masques non médicaux (masques en tissu, masques réutilisables) (54,3 %), les masques chirurgicaux (44,7 %) et les gants non médicaux (gants en vinyle, gants en plastique) (40,0 %), voir le graphique 1. Cette situation était prévue, plus de 6 entreprises sur 10 ayant indiqué qu'elles mettaient activement en œuvre des pratiques de nettoyage et fournissaient du désinfectant à leurs employés, et, dans certains cas à leurs clients ou patients, afin d'exercer leurs activités conformément aux lignes directrices de santé publique imposées pour freiner la propagation de la COVID-19 (Statistique Canada, 2021a).

Graphique 1
Produits d'EPI les plus demandés par les entreprises



Note : Chaque barre indique la proportion d'EPI les plus demandés par les entreprises.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement de protection individuelle, décembre 2020 et février 2021.

Les entreprises sont moins inquiètes de manquer d'équipement de protection individuelle

Un peu plus des quatre cinquièmes (80,1 %) des entreprises qui ont besoin d'EPI pour exercer leurs activités ont indiqué qu'elles ne s'attendaient pas à une pénurie de n'importe quel type d'EPI dont elles auraient besoin au cours des trois prochains mois.

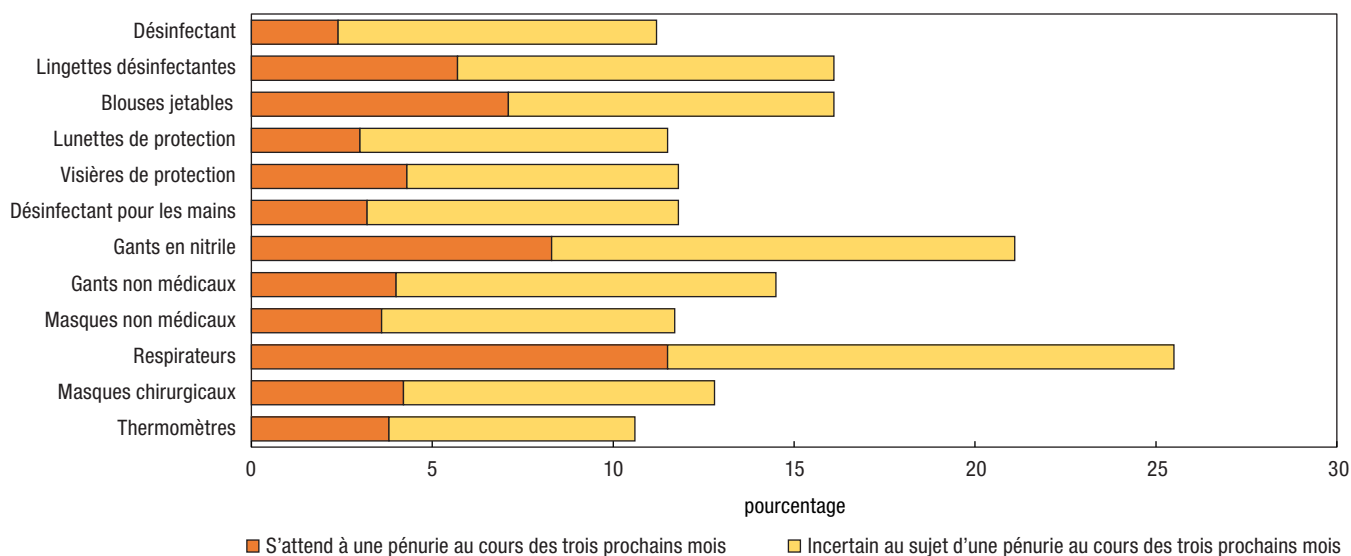
Un peu moins d'un cinquième (19,9 %) des entreprises ayant déclaré avoir besoin d'EPI pour exercer leurs activités conformément aux lignes directrices de la santé publique était préoccupé quant à la possibilité d'une pénurie d'EPI au cours des trois prochains mois². Il s'agit d'une diminution de 10,9 points de pourcentage du nombre d'entreprises qui s'attendent à une pénurie d'EPI par rapport à décembre 2020 et d'une troisième baisse consécutive du nombre de ces entreprises. Il s'agit du point le plus bas enregistré depuis juillet 2020. La diminution de l'inquiétude quant à la pénurie d'EPI chez les entreprises pourrait indiquer que les fournisseurs d'EPI sont maintenant mieux en mesure de répondre à une grande partie de la demande d'EPI et qu'un plus grand nombre d'entreprises ont suffisamment d'EPI dans leurs stocks.

2. Certaines entreprises ont indiqué s'attendre à une pénurie de certains types d'EPI et ont aussi indiqué ne pas savoir si elles connaîtront une pénurie pour d'autres types d'EPI. Ces entreprises ont été désignées comme s'attendant à manquer d'EPI.



Les inquiétudes quant à une pénurie d'EPI varient d'un secteur à l'autre et selon le type d'EPI. Les entreprises des secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale privés sont plus susceptibles (19,4 %) de s'attendre à une pénurie de n'importe quel type d'EPI dont elles ont besoin que les commerces de détail (4,5 %). Ces résultats concordent avec les résultats de décembre 2020. De plus, comme en décembre 2020, la disponibilité de certains articles d'EPI est plus incertaine que celle d'autres articles. Les entreprises ont indiqué qu'elles étaient plus susceptibles de s'attendre à une pénurie de respirateurs (11,5 %) que de désinfectant (2,4 %), voir le graphique 2.

Graphique 2
La disponibilité de certains produits est plus incertaine que celle d'autres articles



Note : Les valeurs pour les blouses réutilisables et les couvre-chaussures/bottes ont été supprimées.
Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement de protection individuelle, février 2021.

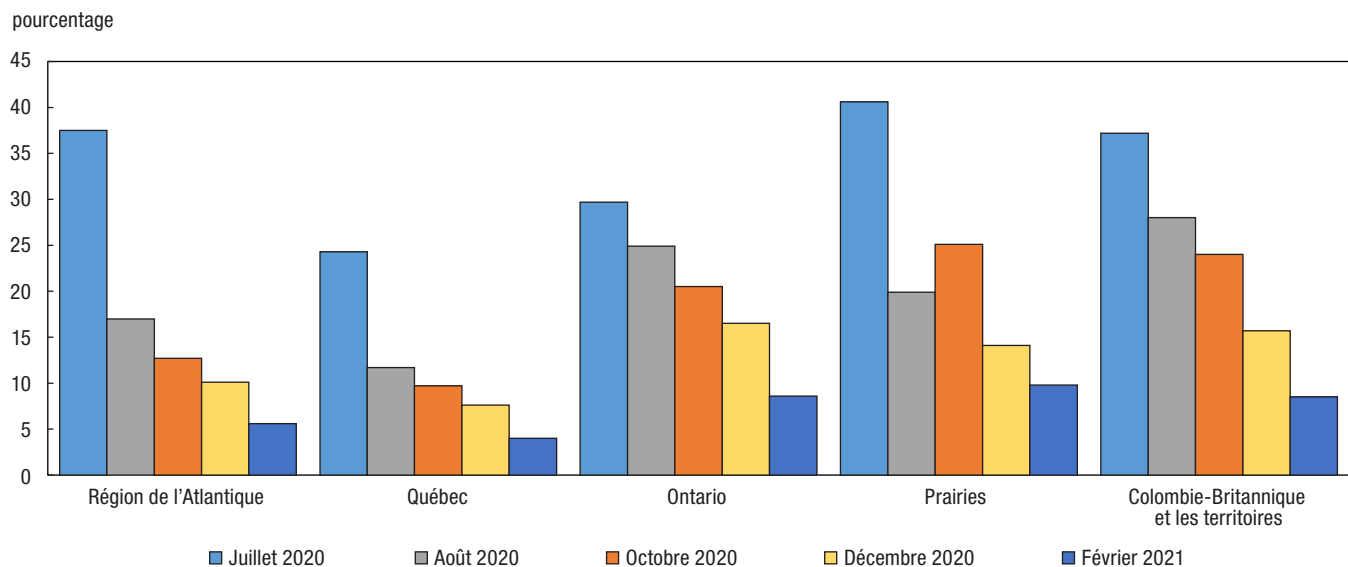
Les attentes des entreprises en ce qui concerne une pénurie d'EPI continuent de reculer dans les provinces

Les résultats de l'EEPI de février montrent qu'il y a toujours une certaine disparité en ce qui concerne la demande d'EPI des entreprises dans l'ensemble du pays. Toutefois, par rapport à décembre 2020, la variation de la demande d'EPI entre les provinces est moins polarisée, et les entreprises de la Colombie-Britannique et les territoires sont plus susceptibles de demander des articles d'EPI (68,8 %) que les entreprises du Québec (58,7 %).

Tout comme en décembre 2020, les attentes des entreprises en ce qui concerne une pénurie d'EPI continuent de diminuer. Les entreprises ont indiqué s'attendre à une pénurie de n'importe quel type d'EPI dont elles ont besoin dans les trois prochains mois. Les entreprises du Québec sont encore les moins susceptibles de s'attendre à manquer d'un type d'EPI dont elles ont besoin – voir le graphique 3.



Graphique 3
Proportion d'entreprises qui s'attendent à une pénurie d'au moins un type d'EPI



Note : Chaque barre indique la proportion d'entreprises qui s'attendent à une pénurie au cours des trois prochains mois d'au moins un type d'EPI dont elles ont besoin, parmi les entreprises ayant besoin d'EPI.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement de protection individuelle, juillet 2020, août 2020, octobre 2020, décembre 2020 et février 2021.

La proportion d'entreprises ayant des activités de fabrication ou de distribution d'équipement de protection individuelle diminue légèrement

En février, un peu moins d'un dixième des entreprises (8,4 %) des secteurs de la fabrication, du commerce de détail et du commerce de gros exerçaient des activités de fabrication et de distribution d'EPI, en baisse de 1,6 point de pourcentage par rapport à décembre 2020.

Les petites entreprises sont moins susceptibles d'avoir besoin d'équipement de protection individuelle que les entreprises plus grandes

Les données les plus récentes concernant les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises indiquent que les petites entreprises continuent d'être touchées de manière disproportionnée par les restrictions continues liées à la pandémie, et qu'elles sont plus susceptibles de subir des baisses importantes de leur rentabilité et de leurs ventes (Statistique Canada, 2021b). Cela a suscité des préoccupations à l'idée que les petites entreprises n'aient pas la capacité financière pour acquérir de l'équipement de protection individuelle par rapport aux grandes entreprises. Toutefois, les données recueillies dans le cadre de l'EEPI montrent que les petites entreprises étaient moins susceptibles d'avoir besoin d'EPI que les moyennes ou les grandes entreprises. En effet, un peu moins des deux tiers (65,9 %) des petites entreprises ont besoin d'EPI pour exercer leurs activités, comparativement à près des quatre cinquièmes (78,3 %) des moyennes et des grandes entreprises. Ces résultats de février 2021 concordent avec les résultats de l'EEPI de décembre et d'octobre 2020. De même, comme en décembre 2020, la principale raison qui expliquerait la pénurie attendue d'EPI par les petites entreprises ou les moyennes et les grandes entreprises était la disponibilité insuffisante des produits ou de matériel chez les fournisseurs, et non l'insuffisance de fonds.

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Sources des données

Les données de la présente analyse proviennent de l'EEPI de février 2021. Cette enquête à participation volontaire vise à recueillir des renseignements sur l'approvisionnement, la demande et les réserves d'EPI des entreprises du secteur privé. Ces données sont également utilisées pour permettre au gouvernement fédéral de modéliser l'utilisation et les stocks d'EPI au Canada et à prévoir les pénuries potentielles de ces articles. L'échantillon utilisé pour le cycle de février comprend 5 431 entreprises qui exercent leurs activités au Canada.

Références

Statistique Canada. (2021a). [Les répercussions de la COVID-19 sur les services de restauration et les débits de boissons, premier trimestre de 2021](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2021001/article/00010-fra.htm), mars 2021, produit n° 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada. Extrait de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2021001/article/00010-fra.htm>.

Statistique Canada. (2021b). [Les répercussions de la COVID-19 sur les petites entreprises au Canada, premier trimestre de 2021](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210305/dq210305b-fra.htm), Le Quotidien, le 5 mars 2021, produit n° 11-001-X au catalogue. Extrait de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210305/dq210305b-fra.htm>.

